



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 23 juin 2023 – 19h00 A la salle des Hautes Garennes - Palaiseau

Ordre du jour

- 1) Rapport Moral du Président
- 2) Rapport du Trésorier
- 3) Rapport technique
- 4) Bilan de l'activité
- 5) Élection des Membres du Bureau
- 6) Informations diverses
- 7) Questions diverses

Le nombre d'Adhérents présents étant de 46 personnes, et le nombre de Pouvoirs reçus étant de 17, le quorum de 20% fixé par les statuts et le règlement intérieur du club est atteint. L'Assemblée Générale peut donc se tenir et valablement délibérer.

1) Rapport moral du Président

Le rapport moral du Président est sur la saison année scolaire, d'octobre 2022 à juin 2023.

La reprise de toutes les activités a eu lieu malgré un retard d'ouverture de Polytechnique à la suite du retard de la convention.

Le bilan 2022/2023 est positif. En plus du maintien de nombreux adhérents, de nouvelles adhésions et de nouveaux encadrants ont augmenté le nombre d'adhésion.

Au niveau de certains groupes, notamment les N1 nous déplorons un problème de chute d'inscription.

Nous nous félicitons d'un essor de l'encadrement dont la formation pérennise notre activité.

Pour Rappel, nous sommes tous des bénévoles et votre aide est précieuse. Ainsi, merci à vous les adhérents de votre implication et de votre participation.

1.1. Effectif global de la section année 2022 – 2023

Le club a comptabilisé 133 licenciés :

- 111 adultes
- 22 jeunes : 15 de moins de 13 ans et 7 entre 13 et 17 ans.

Il y a 24 encadrants dont 7 femmes.

1.2. Passages de niveaux

- E3-MF1 : Françoise Vieille
- Initiateur confirmé : Michel Sahun
- Initiateur en formation : Benjamin Leporcq (prévu en novembre/décembre 2023)

La section plongée de l'USP est affiliée à la F.F.E.S.S.M. sous le numéro 07910061



- GP N4 : Emmanuel Kling
- PESH 6 : Lola de l'HandiSub
- N1 : Claire Debril Loiseau
- PE40 : Catherine Le Traon / Fabien Champenois / Pascal Desmaison
- N2 : Camille Antoniotti / Wissam Bou Nader / Hervé Cagnon / Jean-Philippe Nouvel / Marie-Laure Robert / Alexis Tchirbachian / Véronique Dufresne
- PE 60 : Manuel Dias
- N3 : Pierre-Arnaud Robert / Xavier Bertho / Gaëlle Carrier

Bravo à eux et Merci aux encadrants.

Nous sollicitons nos adhérents pour devenir guide de palanquée, monitrice /moniteur. Si vous souhaitez partager votre passion, encadrer des plongeurs, enseigner la plongée alors rejoignez notre super équipe !

1.3. L'Apnée (par Marie-Claude Marchand)

a. L'encadrement

L'apnée a pu bénéficier cette année d'encadrants supplémentaires. Merci à François Mehmeld d'Apnée Altitude et Pierre Morelot de Villebon pour leur implication à l'USP.

De plus, Sophie Martin est venue renforcer l'encadrement, elle est actuellement IE1.

b. Inscriptions et séances

Il y a eu 17 inscrits apnéistes en 2022/2023 dont 13 pratiquants réguliers : 6 à 10 participants à chaque séance. Durant l'année scolaire 2022/2023, il y a eu 29 séances de plongée sur les 3 lignes du vendredi (1 ligne pour les apnéistes débutants et 2 lignes pour les apnéistes intermédiaires) et 22 séances sur la ligne du mardi.

c. Passage de niveau

7 apnéistes piscine ont été validés dont 3 débutants.

Les apnéistes ont bénéficié d'une formation RIFAA en interne pour la partie commune avec le RIFAP et avec Béatrice Davoine pour la partie pratique : 6 apnéistes ont validé la formation.

d. Les fosses

Les apnéistes ont participé à 4 fosses :

- 2 à Lagny, organisées par l'USP
- 2 à Conflans, organisées par Villebon

3 à 5 personnes participent à la sortie fosse, les places disponibles sont proposées à d'autres club du 91.

e. Autres activités

Une activité fabrication plomb de cou a mobilisé 5 personnes.

Un séjour est organisé fin juillet pour une semaine dans les pouilles avec les Scubabous de Boulogne.

f. Achat de matériel

La section apnée aurait besoin de matériel pour pouvoir utiliser la bouée pour un atelier profondeur : 30 mètres de cordage 10 mm, une poulie octopus, 2 mousquetons, 1 arrêtoir.

Stéphane propose de donner une caméra pour filmer les séances.

La section plongée de l'USP est affiliée à la F.F.E.S.S.M. sous le numéro 07910061



La section apnée est à la recherche, comme cette année, d'encadrants pour les fosses.

En résumé, le bilan est positif avec une excellente ambiance.

Pour 2023/2024, Marie-Claude propose un groupe « débutants ».

1.4. Bilan Section Jeunes :

La section jeunes compte 22 adhérents et 8 encadrants.

Les séances d'entraînement ont lieu le jeudi de 18h30 à 20h à Polytechnique.

Les jeunes préparent, toute l'année, les brevets de plongeurs de Bronze, d'Argent, d'Or et le N1 pour les plus âgés.

Une demande a été faite pour changer les horaires comme précédemment 18h30-20h30 pour avoir une vraie heure et demie dans l'eau.

1.5. Bilan Section Handisport :

La section Handi compte 4 jeunes : Benoit, Lola, Augustin et Antoine.

Nous avons participé à 4 mercredis du mois de juin organisés par les Rencontres militaires Blessures et Sports (RMBS) à Aubigny sur Nère. Grâce aux 4 moniteurs présents, 95 baptêmes ont été réalisés lors de ces journées. Merci à Jean-Michel, Pierre, Bertrand et Michel.

Le mercredi soir, les baptêmes sont possibles en plus de la section Handi à La Vague. Le club aurait besoin d'un encadrant supplémentaire en cas de baptême afin de ne pas pénaliser la section Handi. Le Président de l'USP vous invite à venir voir ce qu'il se passe avec la section Handi.

Le président remercie Evelyne Pruvot de l'USP générale pour la reconduction du créneau du mercredi soir (19h-21h) pour la section Handi au centre de la Vague.

1.6. Bilan Fosses 2022-2023 (profondeur 20 mètres en milieu artificiel) :

Le budget des fosses s'élève à 3956€ pour 17 fosses plongeurs et 2 fosses apnée. Le budget fosse est inclus dans les cotisations sans surcout pour les adhérents.

La fréquentation des fosses est de 11 plongeurs avec une moyenne de 4 encadrants. L'horaire de Lagny, à savoir 22h-23h, semble dissuader quelques adhérents.

Il est toutefois difficile de trouver actuellement des créneaux fosses étant donné les fermetures pour travaux ou fermeture définitive de plusieurs fosses.

Jérôme a assuré notre créneau à Lagny pour 2023/2024 afin de prolonger la proposition de sortie fosses aux adhérents USP plongée.

1.7. Matériel :

Le samedi 13 mai a eu lieu la journée TIV (Technicien d'Inspection Visuelle des récipients sous pression « blocs/bouteilles »). Merci à tous les participants. L'ensemble de l'activité est finalisé en temps réel sur le site de la FFESSM, grâce aux formateurs internes et au formateur référents au sein du CODEP 91/FFESSM, à savoir Jean



Michel Foulquier.

Merci à l'ensemble de l'équipe matériel pour son action permanente.

Beaucoup de petites bouteilles enfants vont partir en ré épreuve en même temps car ont été achetées ensemble.

Le mardi 27 juin après la séance de plongée : vidage de Polytechnique. Nous recherchons activement de la main d'œuvre pour cette soirée !

Le Rapport Moral du Président est voté à l'unanimité

2) Rapport du Trésorier

2.1 Année 2022 :

La bilan trésorier est réalisé en année civile contrairement à l'adhésion qui est en année scolaire.

Sur l'année 2022, il y a eu 98 inscriptions, 44 cotisations.

Les charges de l'année 2022 ont été de 68 560€ et les recettes de 58 951€, soit un déficit de 9609€.

- Les recettes
Un tableau comparatif entre 2021 et 2022 met en avant une augmentation des recettes de +194%. Ces recettes proviennent principalement des cotisations (19981 €) puis des subventions (6000€) et enfin des produits financiers (177€).
- Les dépenses
Un tableau comparatif entre 2021 et 2022 met en avant une augmentation des dépenses de 307%. Ces dépenses proviennent des sorties (34 924€), des achats et entretien matériel (14752€), des licences (10901€), des moments de convivialité (3035€), des assurances (1164€) des frais de formations (300€) et de la gestion (742€)
- Dépense matérielle : ré épreuve blocs (1638€), achat plombs, ceintures et outils (1165€), matériel oxygénothérapie, mannequin (2823€) entretien ...
Soit un total de 14 752€
- Sorties : Saint Mandrier : 23 participants, dépenses 19521€, recettes 12702€
Frioul : 23 participants, dépenses 14804€, recettes 9523€
Egypte : 17 participants, réglé individuellement
- Animation : dépenses 3035€, recettes 1140€ soit une prise en charge du club de 1895€

2.2 Budget 2023 :

Le budget prévisionnel de 2023, présenté sous forme d'un tableau, est de :

- Prévision dépenses : 114 390€
- Prévision recettes : 114 390€

Il est prévu l'achat de matériel : palmes, gilets stabilisateurs, sacs filets, divers : robinetterie ...

De plus 32 blocs ont été réévalués

Sorties 2023 : Maldives, St Mandrier, Frioul et petites Galapagos

A l'unanimité l'Assemblée générale donne quitus au trésorier pour la gestion des comptes.



3) Rapport technique

a. Section jeune

Le Club propose pour l'année 2023/2024 aux ados le souhaitant de basculer sur le créneau adulte du mardi pour pouvoir passer leur prochain niveau.

b. Problèmes identifiés

- Forme physique : problème avec du courant sur certaines plongées de St-Mandrier. Un rappel est fait sur les séances de nage qui ne sont pas optionnelles
- Technique : problème avec des remontées assistées. Il s'agirait d'améliorer, optimiser le temps de travail en fosse.

c. Informations Commission Technique

Il y a eu quelques modifications à la marge des MFT N1/N2/N3... Les informations sont disponibles sur le site : <https://www.ffessm-codep90.fr/technique/formation-plongeurs/306-modification-du-mft>

d. Chartes

- Charte du plongeur responsable

Nous pouvons tous à notre niveau agir pour une plongée plus responsable :

Avant : en piscine

Pendant : choisir des centres de plongés labélisés, achat de matos (favoriser l'occasion)

<https://www.longitude181.org/la-charte/>

- Charte de la photo responsable

<https://ffessm.fr/actualites/copie-de-charte-pour-des-images-subaquatiques-responsables>

- Carnet de plongée numérique

Un carnet de plongé digital est disponible. Il permet de noter ses plongées, conserver des documents...

- Plateforme de e-learning

Pour le moment cette plateforme est accessible pour les N1 et PE20 :

<https://formation.ffessm.fr/fr/>

e. Programme 2023/2024

- N1 : aller plus rapidement dans la validation du diplôme, proposer des activités annexes, voire
La section plongée de l'USP est affiliée à la F.F.E.S.S.M. sous le numéro 07910061



la possibilité de deux sessions par an...

- N2 : mieux optimiser les séances de fosses avec de plus petites palanquées, rapprocher la pratique piscine et mer, voire aller en carrière...
- Pédagogie : dossier d'exercices bouteilles types, enrichissement des exercices avec d'autres organismes, concilier théorie et pratique. Attention la MFT reste la référence.
- Support de suivis types, transparence pour le stagiaire sur son évolution

Le rapport technique est validé à l'unanimité par l'assemblée générale

4) Bilan de l'activité

3.1 Animations 2022/2023 :

Plusieurs animations ont pu reprendre cette année après des années COVID. En 2022 :

- Apéro rentrée
- Noël
- Vin et Fromages

En 2023 :

- Soirée crêpes
- Assemblée générale

D'autres animations ont été dédiées aux enfants :

- Soirée père Noël
- Soirée pâques
- Pot de fin d'année jeudi 29 juin

3.2 Sortie 2022 / 2023 :

Le Club USP Plongée a organisé 3 voyages :

- Toussaint 2022 : croisière en Egypte (circuit Nord) : 17 participants mais 2 absents cause COVID (budget : 1800€)
- Avril 2023 : croisière aux Maldives : 22 participants (budget moyen : 2800€)
- Toussaint 2023 : les petites Galápagos. Pour le moment 5 participants (budget prévisionnel de 2250€)

Merci à Pierre Antoniotti et Xavier Bertho pour leur implication dans l'organisation de voyages au sein de l'USP Plongée.

Le bilan des animations et des sorties est voté à l'unanimité.



5) Election des Membres du Bureau

Article 18 du statut USP :

Le bureau de section comprend obligatoirement :

- Un Président,
- Un vice-président,
- Un Secrétaire,
- Un Trésorier.

Cette année, 2 postes sont à pourvoir : le poste de directeur technique après la démission d'Alexandre Colleu et le poste de responsable des sorties resté vacant. Nous remercions Alexandre pour son implication au service du club.

Le bureau a reçu trois candidatures par voie officielle en date en 2023 : Sébastien Bizet, Pierre Antoniotti et Xavier Bertho (en suppléance).



L'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour l'adhésion des nouveaux membres au bureau.

Le bureau 2023-2024 proposé est composé de 10 personnes, il est procédé à la mise au vote.

Les différentes fonctions au sein du Bureau sont réparties comme suit et ont été confirmées par un vote du Bureau à la suite de l'AG conformément aux statuts et règlement intérieur de l'USP Plongée :

- Président : Michel MIOT
- Vice-Président : Jérôme LEMERAY
- Responsable Technique : Sébastien BIZET
- Trésorier : Françoise VIEILLE
- Secrétaire : Lorène AUGER
- Responsable Animations : Manuel DIAS
- Responsable Sorties : Pierre ANTONIOTTI (Xavier Bertho suppléant)
- Responsable Matériel : Jean-Michel FOULQUIER
- Responsable Jeunes : Alain BALDACH
- Responsable Webmaster : Michel MIOT
- Responsable Subventions : Benjamin LE PORCQ

Merci aux Bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Merci à tous ces membres et bénévoles pour votre engagement qui nous aide à gérer l'USP



L'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour ce nouveau bureau.



6) Informations diverses

- Le club fait appel aide au volontariat pour le tractage et le gonflage. Merci de vous rapprocher de Jean-Michel Foulquier si ces actions peuvent vous intéresser. Une petite formation vous sera délivrée notamment pour le gonflage.
- La convention de l'activité à Polytechnique est en cours de signature
- La ligne de samedi à la Vague a été supprimée par manque de présence
- Maintien du mercredi soir 19h-21h pour Handi
- Cet été, mardi juillet et août 19h30-21h30 maintien du créneau à la vague mais actuellement aucun DP. Un moment de convivialité est possible après les séances au local technique de la Vague.
- Les baptêmes sont également possibles

7) Questions diverses

- **Pourquoi le stage de St Mandrier est-il réalisé si tôt dans l'année ?**
⇒ Si le stage est organisé plus tardivement, en été par exemple, les logements et clubs ne peuvent plus nous accueillir et en juin, hors périodes scolaires, il y aurait une déperdition de participants parents, profs...
- **Observation : Bien prévenir les adhérents sur le matériel pour les sorties stage**
En effet, il est arrivé qu'un plongeur n'ait pas le matériel adapté pour plonger. Il est du ressort des encadrants d'informer les stagiaires sur le matériel nécessaire pour une sortie en milieu naturel qui est différent de la piscine.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée Générale.

Le Président de l'USP Plongée

Michel MIOT

USP PLONGEE
N°07910061

Le Président de l'USP Plongée
Michel MIOT